

N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Communauté d'Agglomération de la Rochelle**  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° 6 Rue Saint-Michel  
 Commune **LA ROCHELLE**  
 Code postal 17.086 cedex.2.....  
 Nature des activités : **Aménagement d'un espace communautaire**  
 Qualification : **Monsieur le président de la Cda**

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 Espèces de "milieux ouverts et semi-ouverts" secs Couleuvre verte et jaune ( <i>Hierophis/Coluber viridiflavus</i> ), Hérisson ( <i>Echinaceus europaeus</i> )	Destruction d'habitat de reproduction/repos : 2267 m <sup>2</sup> de friches herbacée, plus 2500 m <sup>2</sup> de fourrés environ, soit 4767 m <sup>2</sup> environ
B2 Oiseaux de milieux ouverts (hors cultures) (Cisticole des joncs, Bergeronnette printanière*, Tarier pâtre)  Oiseaux des cultures : Bruant proyer, Bergeronnette printanière et si sol nu : Oedicnème criard , Petit Gravelot	Destruction d'habitat de reproduction : 8287 m <sup>2</sup> de friches herbacées environ  Destruction d'habitat de reproduction: 11,7 ha de grandes cultures
B3 Oiseaux des fourrés et jeunes boisements : voir détail page jointe	Destruction d'habitat de reproduction: 5374 m <sup>2</sup>
B4 Invertébrés des pelouses sèches Azuré du serpolet ( <i>Maculinea arion</i> )	Destruction d'habitat de reproduction/repos : 4285 m <sup>2</sup> de pelouses favorables au papillon
B5 Milieux humides : Amphibiens : Rainette méridionale ( <i>Hyla meridionalis</i> ) et Pélodyte ponctué ( <i>Pelodytes punctatus</i> )  Couleuvre helvétique ( <i>Natrix helvetica</i> )	Destruction de 1880 m <sup>2</sup> d'habitats de reproduction d'amphibiens (dépressions temporairement inondables), de 7000 m <sup>2</sup> environ d'habitats de repos d'amphibiens (phase terrestre)  Destruction de 7000 m <sup>2</sup> environ d'habitats de repos de la Couleuvre helvétique

(1) préciser les éléments **physiques et biologiques** des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....

Aménagement d'une nouvelle voirie entre l'échangeur des Cottes-Mailles à Aytré et l'Avenue Jean Moulin à La Rochelle; Le projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de sécurité et de circulation pour les habitants d'Aytré et pour les automobilistes souhaitant rejoindre le boulevard intérieur; l'accès au centre-ville de la Rochelle ainsi qu'au quartier des Minimes; Ce projet est prévu au Schéma directeur de l'agglomération et répond notamment à un problème majeur de circulation à l'entrée sud de la Rochelle; Le projet s'inscrit également dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Communauté d'Agglomération dont les objectifs sont l'amélioration de la desserte du centre-ville en transports publics et la priorité accordée aux transports publics, piétons et cyclistes.

Suite sur papier libre

#### D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \*

Destruction	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : habitats de reproduction (voir page jointe) .....
Altération	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : perturbation des continuités et réduction des surfaces hébergeant la petite faune courante (fragmentation des habitats) .....
Dégénération	<input type="checkbox"/> Préciser : .....
Suite sur papier libre	

#### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \*

Formation initiale en biologie animale ...(BTS,...DUT,...université,...)	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Bact2.minimum.en.sciences.de.la.nature.....
Formation continue en biologie animale d'études	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : Naturaliste.associatif.ou.bureau.....
Autre formation	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : personnes ayant déjà suivi des chantiers intégrant la prise en compte des milieux naturels - service espaces verts La Rochelle

#### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Année 2019 à 2021
ou la date :

#### G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : NOUVELLE.AQUITAINE
Départements : CHARENTE-MARITIME
Cantons : LA ROCHELLE
Communes : LA ROCHELLE

#### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	<input checked="" type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>
Autres mesures	<input checked="" type="checkbox"/> Préciser : .....
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....	
Echangeur des Cottes Mailles : conservation et gestion de 27 554 m <sup>2</sup> d'habitat favorable à la faune et à la flore protégés contre 10 000 m <sup>2</sup> aujourd'hui - Suivi d'espèces	
Etude de la population de l'Azuré du serpolet à l'échelle de la Cda .....	
Marais de Tondon : création de 1500 m <sup>2</sup> de dépressions favorables à la reproduction des amphibiens, restauration d'une roselière en voie d'assèchement sur 1340 m <sup>2</sup>	
Marais d'Aytré : renaturation de 8200 m <sup>2</sup> , 3200 m <sup>2</sup> de fourrés de tamaris, 3000 m <sup>2</sup> de prairies subhalophiles thermo-atlantiques, de 2000 m <sup>2</sup> de roselières .....	
Suite sur papier libre	

#### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....
Les suivis feront l'objet de comptes rendus à la DREAL au CNPN, CSRPN

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à 8 OCT. 2019 à La Rochelle  
le Votre signature  
  
P. Le Président  
et par délégation  
Henri LAMBERT

## 2.5. Incidences et mesures

Cet ensemble de mesures permet de réduire significativement les incidences négatives, directes et indirectes, temporaires et permanentes, prévisibles. Toutefois, les incidences négatives résiduelles suivantes sont présentes :

**Légende : Aire de repos (AR) , Site de reproduction (SR), Elément physique et biologique réputés nécessaires à la reproduction et au repos (EPB)**

Impact fort	Concernant des espèces protégées, dans un habitat localisé impacté sur plus de 10% du site local
Impact moyen	Concernant des espèces protégées, d'habitat en forte régression (zone humide par exemple) ou très localisé (pelouses calcaires), touchant moins de 10% des habitats locaux
Impact faible	Concernant des espèces protégées de la biodiversité courante, d'habitat bien représentés hors du site avec possibilités de report
Impact très faible à positif	

Carte/groupe	Espaces protégées	Nom français	Nom latin	Nature de la destruction	Impacts bruts	Mesures d'évitement et de réduction (déplacement projet et autres mesures)	Measures de réduction	Impacts résiduels		Fration compensation effectif	Compensation/accompagnement
								Niveau d'impact	Description		
Flore protégée	Odontite de Jaubert	Odontites jaubertianus var. jaubertianus	SR	Perte d'habitats, destruction d'individus		Pas possible en totalité	Balisage des stations	Perte sèche d'habitats (friche, pelouse calcicole)	3558 m <sup>2</sup> (soit 14,6% de l'habitat local)	2	- Restauration d'habitats (11 059 m <sup>2</sup> incluant le transfert de sols sous emprise 3558 m <sup>2</sup> à transférer) -Gestion conservatoire des zones préservées (27 554 m <sup>2</sup> ) -Gestion des espèces exotiques envahissantes
Azuré du serpolet	Azuré du serpolet	Maculinea arion	SR/EPB	Perte d'habitats, destruction de Chenilles				Perte partielle d'habitats, report	4285 m <sup>2</sup> (soit 8,3% de l'habitat local)	2	- Restauration d'habitats (11 059 m <sup>2</sup> ) -Gestion conservatoire des zones préservées (27 554m <sup>2</sup> ) -Gestion des espèces exotiques envahissantes
Cortège d'espèces de milieux ouverts et de lisière	Oiseaux de milieux ouverts (hors cultures) (Cisticole des joncs, Bergeronnette printanière*, Tarier pâtre)	Cisticola juncidis ; Motacilla flava, Saxicola rubicola	SR	Perte d'habitats		Pas possible en totalité	Adaptation des périodes de travaux	Perte partielle d'habitats	8267 m <sup>2</sup> (voir argumentaire tableau pages suivantes)	1	- protection d'espaces agricoles péri-urbains engagée par la CDA secteur des Contes Mailles - Mise en place d'une haie longeant le projet (13500 m <sup>2</sup> ; 3,2 km) favorable au Tarier pâtre - Mise en place d'une haie longeant le projet (13500 m <sup>2</sup> ; 3,2 km) ; -maintien de conditions favorables au niveau de l'échangeur
Couleuvre jaune et verte, Hérisson	Couleuvre jaune et verte, Hérisson	Hierophis viridiflavus	EPB	Destruction d'individus, perte habitats				Destruction d'individus, pertes habitats	4767 m <sup>2</sup> environ		Report des espèces sur espaces agricoles contigus, couvrant de grandes
Oiseaux des cultures : Bruant poyer,	Oiseaux des cultures : Bruant poyer,	Emberiza calandra, Motacilla flava Burhinus	SR	Perte d'habitats				Perte partielle d'habitats	11,7 ha environ soit 12% des espaces agricoles à		

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE**  
**DOSSIER DE DEROGATION ESPECES PROTEGEES**

Cortège/groupe	Espèces protégées	Nature de la destruction	Impacts bruts	Measures d'évitement et de reduction (déplacement projet et autres mesures)	Measures de réduction	Impacts résiduels	Ration compensation effectif	Compensation/accompagnement
Surface exploitée aujourd'hui par les porteurs	Nom français	Nom latin	Description	Niveau d'impact	Description	Niveau d'impact		
Bergeronnette printanière ; et si sol nu : Oedicnème criard , Petit Gravelot	<i>oedicnemus, Charadrius dubius</i>					I'ouest de la RN11 variable selon espèces (voir argumentaire tableau pages suivantes)		surfaces de l'autre côté de la RN11 et sur l'agglomération. Protection d'espaces agricoles péri-urbains engagée par la CDA secteur des Cottes Mailles
Rainette méridionale	<i>Hyia meridionalis</i>	SR/EPB	Perte d'habitats	Difficile mais évitement de 200 m <sup>2</sup> de zones humides	Adaptation des périodes de travaux Clôture anti-intrusion / protection	3375 m <sup>2</sup> de zones humides dont 1880 m <sup>2</sup> de zones de reproduction, 7000 m <sup>2</sup> de zone de repos potentielle (zones terrestres inconnues)	1 à 2,9	9700 m <sup>2</sup> de zones humides dont - Restauration de roselière : 1340 m <sup>2</sup> (accompagnement sur Tasdon) -Création de dépressions inondables sur 1500 m <sup>2</sup> dans le marais de Tasdon - Restauration écologique sur le marais d'Aytré : création de roselière sur 2000 m <sup>2</sup> , de 3000 m <sup>2</sup> de prairies subhalophiles thermo-atlantiques
Pélédyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	SR/EPB	Destruction d'individus			7000 m <sup>2</sup> de zone de repos potentielle (zones terrestres inconnues). Zones de reproduction inconnues		Restauration écologique de 8200 m <sup>2</sup> au niveau du marais d'Aytré, création de 1500 m <sup>2</sup> de dépressions inondables marais de Tasdon
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	SR/EPB	Perte d'habitats					
Accenteur mouchelet, Boussard de Cetti, Fauvette griseette, Fauvette à tête noire , Trogloodyte mignon, Hypolais polyglotte, Mésange à longue queue Mésange bleue et charbonnière,Pouillot velouté, Rossignol, Tourterelle des bois, ainsi qu'espèces nichant sur arbres et buissons en bordure de milieux ouverts (Verdier, Linotte, Chardonneret, Serin zini)	<i>Prunella modularis, Cettia cetti, Sylvia communis, S. atricapilla, Troglodytes troglodytes, Hypolais polyglotta, Aegithalos caudatus, Parus caeruleus, Cyanistes caeruleus, Phylloscopus collybita, Picus viridis, Luscinia megarhynchos, Streptopelia tutur Chloris chloris, Linaria cannabina, Carduelis carduelis, Serinus serinus</i>	SR	Destruction de fourres de Sureau, ronciers,	Pas possibles	Coupe de ligneux hors période de reproduction des oiseaux, éviter	5374 m <sup>2</sup> variable selon espèces (voir argumentaire tableau pages suivantes) dont 1574 m <sup>2</sup> de tamaris	1	13500 m <sup>2</sup> de plantations de tourrés, arbres fruitiers le long de la voie (dont 11000 m <sup>2</sup> au titre de mesures compensatoires du projet de renaturation du marais de Tasdon (projet ville La Rochelle)) 3200 m <sup>2</sup> de tamans plantés dans le marais d'Aytré (renaturalisation
Chiroptères	Spécies susceptibles de nicher dans les boisements alentours et autres espèces		Myotis myotis ; Myotis mystacinus ; Myotis daubentonii ; Myotis nattereri ; Plecotus ; Pipistrellus pipistrellus ; Pipistrellus kuhlii ; Pipistrellus nathusii ; Epitesicus serotinus	Dérangement sonore et visuel Zones de chasse Pollution lumineuse	Pas vraiment de déboisements prévue	Adaptation de la période de travaux		Zones de chasse à plus fort potentiel perdues sur 9409 m <sup>2</sup> de marais dont 3375 m <sup>2</sup> de zones humides Risque collision faible côté Jean Moulin, inconnu le long de la voie

\*La Bergeronnette printanière niche ici à la fois en grandes cultures, et au niveau des friches de l'échangeur des Cottes Mailles

Tableau 2 : LISTE DES OISEAUX PROTEGEES CONCERNES LA DESTRUCTION D'HABITAT DE REPRODUCTION

Légende du tableau espèces

Catégorie	Classification	Commentaire
Chantiers et chantiers de construction	Chantier	Espèce dont l'habitat de reproduction se situe dans les fourrés et jeunes boisements
	Chantier temporaire	Espèce dont l'habitat de reproduction se situe dans cultures
	Chantier permanent	Espèce dont l'habitat de reproduction se situe dans les milieux ouverts (milieu herbaçés, friches)
	Chantier à long terme	Espèce dont l'habitat de reproduction se situe dans des arbres et arbustes, au niveau des fourrés et boisements, ou très ponctuellement en milieux ouverts

Synthèse des surfaces d'habitats d'oiseaux impactés

Tronçons de projet/grand type d'habitat d'oiseaux	Maraîchage	Grandes cultures	Echangeur des Cottes Mailles	Cumul en m <sup>2</sup>
Fourrés et jeunes boisements	2874	2500	-	5374
Cultures	-	117000	-	117000
Friches, prairies, pelouses	4000	2267	6000	12267

Tronçons de projet/grand type d'habitat d'oiseaux	Maraîchage	Grandes cultures	Echangeur des Cottes Mailles	Cumul en m <sup>2</sup>	Commentaires sur les surfaces impactées (surface d'habitat de reproduction perdu)	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Fourrés et jeunes boisements	2874	2500	-	5374		
Cultures	-	117000	-	117000		
Friches, prairies, pelouses	4000	2267	6000	12267		
<b>Synthèse des surfaces d'habitats d'oiseaux impactés</b>						
Nom français	Nom scientifique	annexe 1 Directive Oiseaux	Protégée en France	Liste Rouge nicheurs France	Déf. Nicheur Poitou-Charentes 2018	Commentaire sur l'habitat de reproduction
Audouin's gull	<i>Larus audouinii</i>	X	LC	déclin modéré (-25%)	LC	Reproduction dans les fourrés présents le long du projet
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	X	LC	stable	LC	Reproduction en culture, également migratrice
Bouscasse de Céline	<i>Corvinella celina</i>	X	NT	déclin modéré (-26%)	LC	Reproduction dans les fourrés
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	X	LC	déclin modéré (-14%)	Vulnérable	Reproduction en culture et friches : qq chanteurs notés dans friche et sur ligne électrique
Finchionement Moigny	<i>Carduelis carduelis</i>	X	VU	déclin modéré (-55%)	Quasi-menacé	Reproduction dans autres et arbussets en milieux anthropisés, lisiers de fourrés
Cisticole des juncs	<i>Cisticola juncidis</i>	X	VU	déclin modéré (-43%)	Quasi-menacé	Reproduction en milieux ouverts (herbes denses)
Étourneau cendré	<i>Fringilla coelebs</i>	X	NT	déclin modéré (-18%)	Quasi-menacé	Reproduction en milieux anthropiques (bâtiments) et sur nids de corvidés dans boisements
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	LC	augmentation modérée (+27%)	LC	Reproduction dans fourrés hauts et boisements
Fauvette grise	<i>Sylvia communis</i>	X	LC	stable	Quasi-menacé	Reproduction dans fourrés bas
						Fournés bas : <3000 m <sup>2</sup>

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE**  
DOSSIER DE DÉROGATION ESPÈCES PROTÉGÉES

Nom français	Nom scientifique	annexe 1 Directive Oiseaux	Protégée en France	Liste Rouge nicheurs France	STOC fr 2001-2015	Liste Rouge nicheurs Poitou-Charentes 2018	Déf. Nicheur Poitou-Charentes	Commentaire sur l'habitat de reproduction	Commentaires sur les surfaces impactées (surface d'habitat de reproduction perdu)
Hypoleucate polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>		X	LC	augmentation modérée (+30%)	LC	Quasi-menace	Reproduction dans fourrés denses et hauts	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Lièvre moyenâge	<i>Lutra lutra</i>		X	VU	déclin modéré (-30%)	LC	Quasi-menace	Reproduction dans arbres et arbustes en milieux anthropisés, lisières de fourrés	Arbustes de lisières : impossible de donner une surface
Mésange à longue queue	<i>Angophila leuconota</i>		X	LC	déclin modéré (-19%)	LC	Quasi-menace	Reproduction en fourrés	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Mésange titane	<i>Cyanistes caeruleus</i>		X	LC	stable	LC	Quasi-menace	Reproduction en boisements et bâtiments (cavités, y compris en zone anthropisée)	Difficile à évaluer : seuls quelques arbres assez gros pouvant accueillir une loge : qdq certaines de m <sup>2</sup> favorables dans l'aire haute
Mésange chatouinelle	<i>Panurus major</i>		X	LC	stable	LC	Quasi-menace	Reproduction en boisements et bâtiments (cavités, y compris en zone anthropisée)	Difficile à évaluer : seuls quelques arbres assez gros pouvant accueillir une loge : qdq certaines de m <sup>2</sup> favorables dans l'aire haute
Oedicnème criard	<i>Burnius oedicnemus</i>	X	X	LC	augmentation modérée (+35%)	X	Quasi-menace	Reproduction en cultures si sol nu au printemps	<11.7 ha : les zones proches des routes, les zones proches des haies seront évitées par l'espèce qui cherche des étendues dégagées. D'autre part, reproduction seulement les années où la culture laisse le sol nu au printemps (mais pas ex.)
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>		X	LC		VU	X	Reproduction en marais en bordure milieux aquatiques, possible en culture si sol nu au printemps	<11.7 ha : reproduction seulement les années où la culture laisse le sol nu au printemps (mais pas ex.)
Pouillot vénète	<i>Phylloscopus collybita</i>		X	LC	déclin modéré (-15%)	LC	Quasi-menace	Reproduction en fourrés	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Roseigneur des bois	<i>Luscinia megarhynchos</i>		X	LC	augmentation modérée (+7%)	LC	Quasi-menace	Reproduction en fourrés	Fourrés denses avec ambiance forestière : << 400 m
Rouge-gorge femelle	<i>Erithacus rubecula</i>		X	LC	déclin modéré (-25%)	LC	Quasi-menace	Reproduction en boisements	Fourrés denses avec ambiance forestière : << 400 m
Sannette	<i>Serinus serinus</i>		X	VU	déclin modéré (-42%)	LC	Quasi-menace	Reproduction en milieux ouverts (mâches herbacées denses avec arbustes épars)	Arbustes de lisières : impossible de donner une surface
Tarier pâtre	<i>Sarcops calvus</i>		X	NT	Déclin modéré (-28%)	Quasi-menace	Quasi-menace	Reproduction en milieux ouverts (mâches herbacées denses avec arbustes épars)	600-2267 m <sup>2</sup> (les 4000 m <sup>2</sup> du marais de Tasdon défavorables en 2019 : pas de reproduction
Tourterelle des bois	<i>Stresemanni familiaris</i>			VU	déclin modéré (-48%)	Vulnérable		Reproduction en boisement	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Trogonète tricolore	<i>Trochocercus trochiloides</i>		X	LC	stable	LC	Quasi-menace	Reproduction en boisements	Tous fourrés : 5374 m <sup>2</sup>
Verdin d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		X	VU	déclin (-42%)	Quasi-menace	Quasi-menace	Reproduction dans arbres et arbustes en milieux anthropisés, lisières de fourrés	Arbustes de lisières : impossible de donner une surface